



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 430 000 personnes. Jouant un rôle déterminant dans le développement de la grande région métropolitaine, elle représente l'un des principaux employeurs de la Rive-Sud avec près de 3 000 employés. La Ville de Longueuil propose un milieu de travail stimulant, la possibilité de réaliser de grandes aspirations professionnelles et de contribuer à un milieu de vie des plus dynamiques. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Instructrice ou instructeur

Direction :

Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil

Domaine d'emploi :

Pompier

Type d'engagement :

Régulier Temps plein

Lieu de travail :

Caserne 43

Concours numéro :

SSIAL - 2021 - 1 (E)

Durée de l'affichage :

Du 2021-01-29 00:00 au 2021-02-11 23:59

Salaire :

48 443,00\$ - 86 356,00\$

MANDAT

Sous l'autorité du Chef de division – Planification et organisation des opérations et de la formation, l'instructrice ou l'instructeur doit assurer les travaux et les différentes responsabilités reliés à la diffusion et à l'élaboration de guides, manuels et plans nécessaires à l'atteinte des objectifs de formation. Également, la personne peut agir, sur les lieux d'une intervention, à titre de personne ressource au PC. Enfin, la personne effectue toutes tâches relevant de la

Exigences :

- DEP – Intervention en sécurité incendie;
- DEC - Techniques de sécurité incendie (un atout);
- Détenir Instruction II ou formation équivalente;
- De 1 à 2 années d'expérience en formation.



La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

COVID-19 :

Compte tenu du contexte exceptionnel que nous vivons en ce moment, des mesures ont été mises en place afin de prévenir la propagation de la COVID-19. Notamment au niveau des processus de sélection, tous les tests et les entrevues se feront par vidéoconférence.